



Probleme de surendettement

Par **PASCAL**, le **19/05/2010** à **10:58**

Bonjour,

Voilà, j'ai contracté de nombreux crédits à l'insu d' mon mari et en imitant sa signature il a porté plainte contre moi. J'ai j'ai fait un dossier de surendettement et en attendant j'envoie des petites sommes aux organismes de crédit en fonction de mes moyens personnels, mon mari n'étant pas concerné; Certains organismes se portent partie civile avec mon conjoint, dois je toujours envoyer des acomptes à ceux la merci de vos réponses dani